

# COM. ACTION

Le magazine de la Communauté d'Agglomération de Cambrai · N°14 · Juillet 2016



## Le Bassin-Rond

Abancourt

Anneux

Aubenchaul-au-Bac

Awoingt

Bantigny

Blécourt

Boursies

Cagnoncles

Cambrai

Cantaing-sur-Escaut

Cauroir

Crèvecœur-sur-Escaut

Cuvillers

Doignies

Escaudœuvres

Esnes

Estrun

Eswars

Flesquières

Fontaine-Notre-Dame

Fressies

Haynecourt

Hem-Lenglet

Honnecourt-sur-Escaut

Iwuy

Les-Rues-des-Vignes

Lesdain

Marcoing

Mœuvres

Naves

Neuville-Saint-Rémy

Niergnies

Noyelles-sur-Escaut

Pailencourt

Proville

Raillencourt-Sainte-olle

Ramillies

Ribécourt-la-Tour

Rieux-en-Cambrésis

Rumilly-en-Cambrésis

Sailly-lez-Cambrai

Sancourt

Séranvillers-Forenville

Thun-L'évêque

Thun-Saint-Martin

Tilloy-Lez-Cambrai

Villers-en-Cauchies

Villers-Guislain

Wambaix





2016 s'est ouverte avec de nombreux projets pour notre Communauté d'Agglomération mais aussi sur la nécessité de faire des choix.

En effet le désengagement sans précédent de l'État au travers de réductions des dotations financières plonge les collectivités dont la CAC dans des contraintes budgétaires inégalées. C'est pourquoi un travail de concertation avec les maires a été mené en amont du rapport d'orientation budgétaire et de la préparation du vote du budget. Collectivement des décisions ont été prises dont l'une des principales est de recourir à une nouvelle fiscalité.

De nombreux efforts ont été accomplis et doivent se poursuivre afin de continuer à diminuer nos dépenses de fonctionnement et à maintenir notre niveau d'investissement.

Cette orientation nous donne les moyens d'accompagner les initiatives, contribue à donner de l'activité à nos entreprises et donc à maintenir et à créer des emplois.



François-Xavier VILLAIN  
Président



# A DÉCOUVRIR dans ce numéro

**6 MOIS d'agglo**

4-5

6-7

8

9

10-11

12

13

14

15

16

17

18-19

www.agglo-cambrai.fr

4-5

6 MOIS D'AGGLO

6-7

**LA LOI NOTRE ET LA NOUVELLE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COLLECTIVITÉS**

8

**LE BUDGET 2016**

9

**LE PROJET DE RECONVERSION DE L'ANCIENNE BASE AÉRIENNE AVANCE**

10-11

**NOVIAL, LE LEADER DE LA NUTRITION ANIMALE EST PRÈS DE CHEZ VOUS**

12

**L'UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRÉSIS A UN NOUVEAU PRÉSIDENT**

13

**LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE CAMBRAI OUVRE UN NOUVEAU MASTER**

14

**PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT EAUX USÉES : DES GESTES À ÉVITER**

15

**LE 24H DU BASSIN ROND LES 25 ET 26 JUIN PLACE AUX JEUX AQUATIQUES ET TERRIENS**

16

**LA FUTURE MÉDIATHÈQUE UN VÉRITABLE « LABORATOIRE CULTUREL », UN CHANTIER D'ENVERGURE**

17

**SECONDE ÉDITION POUR LES ESTIVALES DE LA MAC PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PREMIER MILLÉNAIRE À L'ARCHÉO'SITE DE LES-RUES-DES VIGNES**

18-19

**À LA DÉCOUVERTE DES COMMUNES LESDAIN ET PAILLENCOURT**

**LA LOI NOTRE et la nouvelle répartition des compétences entre les collectivités**

6

**LE PROJET DE RECONVERSION DE L'ANCIENNE BASE AÉRIENNE AVANCE.**

9

**LESDAIN**

18

**PAILLENCOURT**

19







1



2



5



6



9



12



13



16



17



- 1** Institut de formation en soins infirmiers - IFSI dans ses nouveaux locaux. Février 2016.
- 2** Cambrai «station bus» en service depuis le 8 février 2016.
- 3 4 5** Chantier de la nouvelle Médiathèque, le «LABORATOIRE CULTUREL»
- 6** L'âge d'or de métaux à L'Archéo'site de Les-Rues-Des-Vignes, le 17 avril 2016.
- 7** 1<sup>er</sup> Forum Entreprises & Territoire Cambrésis, les 2 et 3 juin 2016.
- 8** Grand prix de Denain, traversée de la CAC, le 14 avril 2016.
- 9** Avancement du Golf du Cambrésis, mai 2016.
- 10** Équipement de nouveaux abribus à Abancourt, Mars/Avril 2016.
- 11** Le déploiement de l'infrastructure fibre optique dans les Parcs d'activités économiques et sites stratégiques.
- 12** Sun'R en partenariat avec la CAC a remporté l'appel à projet (CRE3). Le déploiement de 10 MegaWatt Crête. Début des travaux 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.
- 13** Formation AFPA de canaliseurs, Parc d'activités au lieu dit «Le lapin noir» à Escaudœuvres.
- 14 15** Déplacement de Marie-Sophie Lesnes, vice présidente en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, région Hauts de France. Visite de l'usine Fleury Michon avec M. Christian GOURLAY, directeur et M. Michel LIÉNARD, vice président de la CAC, le 16 mai 2016.
- 16** Entreprise Grupo Antolin usine en plein essor.
- 17** Évolution des travaux du chantier du bâtiment des Musiques actuelles.



# 6 MOIS d'agglo



**Forum #1  
Entreprises  
& Territoire  
Cambrésis**

2 et 3 juin 2016  
Palais des Grottes  
Cambrai  
Entrée Gratuite

OUVERTURE  
AUX PROFESSIONNELS  
[www.facebook.com/agence.cds](http://www.facebook.com/agence.cds)  
2 Juin : 14h à 18h  
3 Juin : 9h à 17h

OUVERTURE  
AU PUBLIC :  
3 Juin : 14h à 17h

ENTREPRISES • RESSOURCES HUMAINES • CULTURE TOURISME • GRANDS PROJETS







Les communes



Une intercommunalité



Le Département



La Région

## Clarifier le « qui fait quoi ? »

Le premier élément fort de la loi NOTRe repose sur la suppression de la clause de compétence générale pour les régions et les départements. Ces deux échelons n'auront plus la possibilité d'intervenir sur tous les sujets. Cela permettra notamment d'éviter les dépenses inutiles, en supprimant les phénomènes de concurrence entre les différents niveaux de collectivités.



## Quels sont les nouveaux rôles des collectivités ?

Fortes de leur proximité avec les citoyens, **les communes** demeurent l'unique échelon à disposer de leur droit de compétence générale. Elles voient, également, leur statut renforcé par la mise en place d'outils favorisant leur regroupement (proposition de loi « commune nouvelle »).

Pour exister en tant que telle, **une intercommunalité** devra obligatoirement compter 15 000 habitants minimum (seuil adaptable selon les zones géographiques). C'est pourquoi la Communauté de Communes de la Vacquerie rejoindra la CAC au 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'objectif de cette mesure est de donner plus de poids à ces structures, pour agir plus efficacement et de manière plus diversifiée.

Pour accompagner cette montée en puissance, certaines compétences, autrefois facultatives, deviennent obligatoires : le tourisme, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des maisons de services au public, la collecte et le traitement des déchets et à terme, l'eau et l'assainissement.

Les missions du **département** sont essentiellement centrées sur la solidarité sociale et territoriale. D'un côté, ils ont en charge les compétences de prévention et de prise en charge des situations de fragilité, du développement social, de l'accueil des jeunes enfants et de l'autonomie des personnes. De l'autre, les conseils départementaux se voient confier une mission d'accompagnement des communes et des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) dans des domaines techniques, nécessitant des moyens importants (urbanisme ou voirie notamment).

La loi NOTRe consacre **la Région** comme le grand acteur du développement économique. Elle doit mettre en place le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Document prescriptif des orientations et des aides aux entreprises. La loi fait également de la Région la principale autorité organisatrice de la mobilité c'est-à-dire que l'ensemble de la responsabilité des transports routiers non urbains est confiée à la Région.





# LA LOI NOTRe et la nouvelle répartition des compétences entre les collectivités

## RÉPARTITION DES COMPÉTENCES PRINCIPALES APRÈS LA LOI NOTRe DU 7 AOÛT 2015

### Le Département

- Action sociale (RSA, enfance, personnes handicapées, personnes âgées)
- Construction et entretien des collèges
- Équipement rural
- Voirie départementale
- Incendie et secours

### La Région

- Développement économique et aides aux entreprises
- Aménagement du territoire
- Formation professionnelle
- Construction et entretien des lycées
- Gestion des services régionaux de transport des voyageurs
- Développement des ports autonomes et des aéroports
- Tourisme

En 30 ans, l'organisation territoriale de notre pays a beaucoup changé. La France a gagné plus de 10 millions d'habitants et les trois quarts de notre population se concentrent aujourd'hui sur 20% du territoire.

L'accélération des échanges, l'élargissement de l'Union Européenne, les nouvelles technologies ont profondément changé notre environnement et notre rapport au territoire.

Au-delà de l'émergence des nouvelles grandes régions comme la Région Hauts de France avec ses 6 millions d'habitants (3<sup>ème</sup> région française en terme d'importance), une loi adoptée le 7 août 2015, loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) va progressivement s'appliquer et changer les compétences des différentes collectivités publiques.

Troisième volet de la réforme des territoires souhaitée par le Président de la République, elle fait suite aux lois de modernisation de l'action publique (27 janvier 2014) et de délimitation des régions (16 janvier 2015). Son objectif ? Redéfinir les compétences attribuées à chaque collectivité pour renforcer leur position et gagner en lisibilité.



# e-VALLEY



## LE PROJET DE RECONVERSION DE L'ANCIENNE BASE AÉRIENNE AVANCE.

Les dernières études de terrains se terminent et le groupe partenaire du projet compte déposer un permis de construire en fin d'année.

A l'occasion du dernier comité syndical du 4 mai dernier, Xavier BERTRAND, président de la Région Hauts-de-France, a apporté son soutien au projet e-Valley.



M. François-Xavier VILLAIN et M. Xavier BERTRAND lors de la réunion du Comité syndical le 4 mai 2016.

**330 hectares de terrains**

**200 millions d'investissements prévus**

**600 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts prévus**

**1 300 emplois directs prévus**



## ON EN PARLE

### Le Canal Seine-Nord

Le protocole financier est bouclé car l'Union Européenne a assuré de sa participation à hauteur de 1.8 milliard d'euros, l'État pour 1 milliard, le Conseil Régional Nord Pas de Calais - Picardie pour 302 millions et d'autres collectivités pour 1 milliard d'euros.

LA VOIX DU NORD



Région 7

### La société du canal Seine-Nord est lancée

**RÉGION.** Le Conseil des ministres d'hier a adopté l'ordonnance relative à la création du canal Seine-Nord Europe. Étape fondamentale pour ce futur barreau fluvial de 107 km, entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escaut qui doit relier la Seine à l'Escaut, donc le bassin parisien aux grands ports du nord de l'Europe, via notre région. Cette société va réunir au sein de ses organes de gouvernance l'ensemble des partenaires financiers du projet, l'État et les collectivités territoriales. La création de la société s'ajoute à la signature le 1<sup>er</sup> décembre dernier d'une convention de financement qui a permis de confirmer l'engagement d'un financement européen à hauteur de 40 % au moins sur sa première tranche (coût total prévu : 4,7 milliards d'euros).

Les présidents des Hauts-de-France, d'Île-de-France ainsi que des départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme doivent se réunir lundi pour réaffirmer les engagements de chacun. Début des travaux toujours attendu en 2017. ■



# LE BUDGET 2016



Le budget 2016 a été voté lors du Conseil communautaire du 11 avril dernier. Budget inscrit cette année encore dans un contexte très contraint.

En effet, les baisses de dotation de l'État de plus de 800.000€ conjuguées à une baisse de la fiscalité des entreprises de plus de 300.000€ font suite aux baisses auxquelles la C.A.C. a dû faire face lors des précédents exercices budgétaires de 2014 et 2015.

Il a donc une nouvelle fois fallu chercher à optimiser la dépense publique.

La volonté politique étant de maintenir un niveau d'investissement conséquent pour notre territoire, permettant son développement en soutenant également l'activité des entreprises.

Les élus ont souhaité un niveau d'investissement élevé puisque de 2016 à 2020, ce sont 24,5 millions qui seront dépensés pour assurer la continuité du développement de notre territoire à l'aube des grands projets que sont e-valley et Canal Seine-Nord Europe.

Il a donc une nouvelle fois fallu travailler sur les dépenses de fonctionnement.

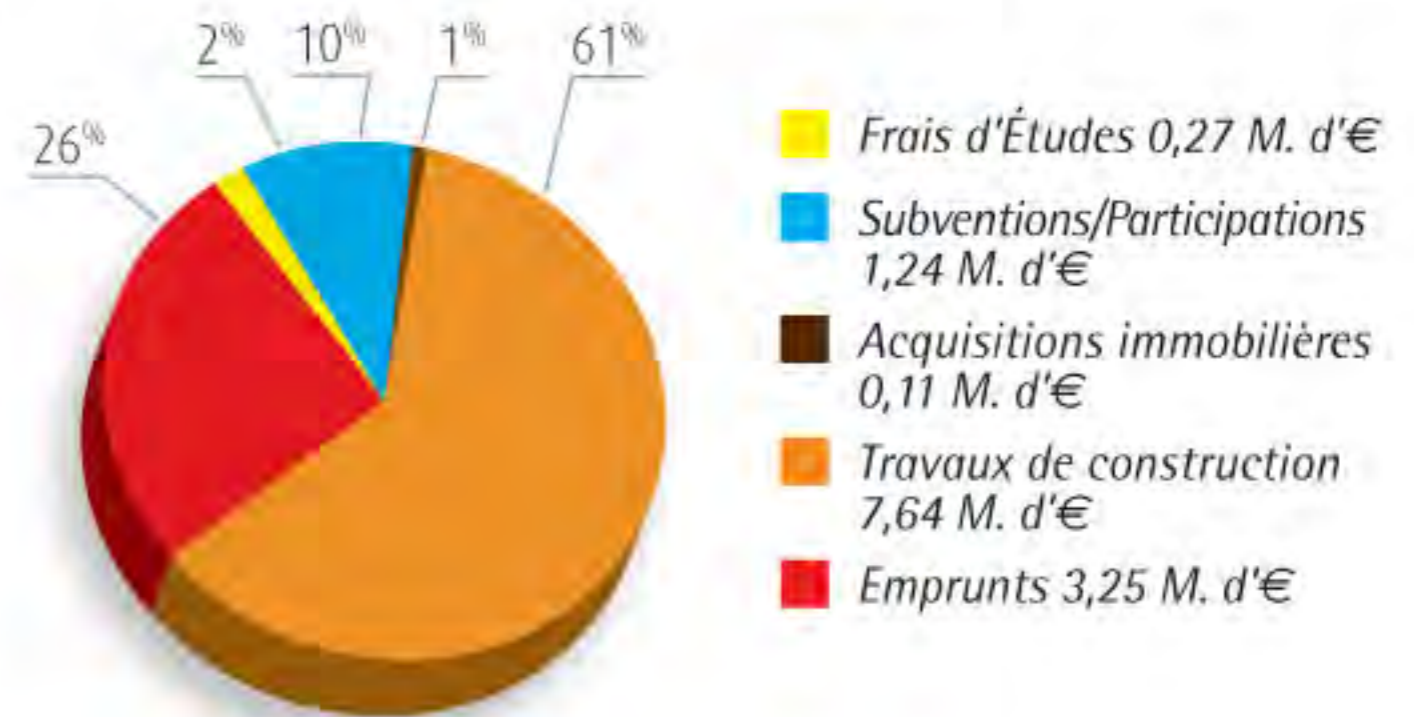
Déjà en 2014, pour un budget de fonctionnement de 39.000.000€, seuls 36.000.000€ avaient été exécutés et nous nous sommes fixés pour 2016 un coût de fonctionnement à hauteur de 34.000.000€.

Ces dépenses de fonctionnement trouvent une large contrepartie par un reversement de fiscalités aux communes à hauteur de 10.000.000€. Le coût des déchets ménagers est quant à lui porté à 7.000.000€ tandis que la masse salariale s'élève à 5.000.000€.

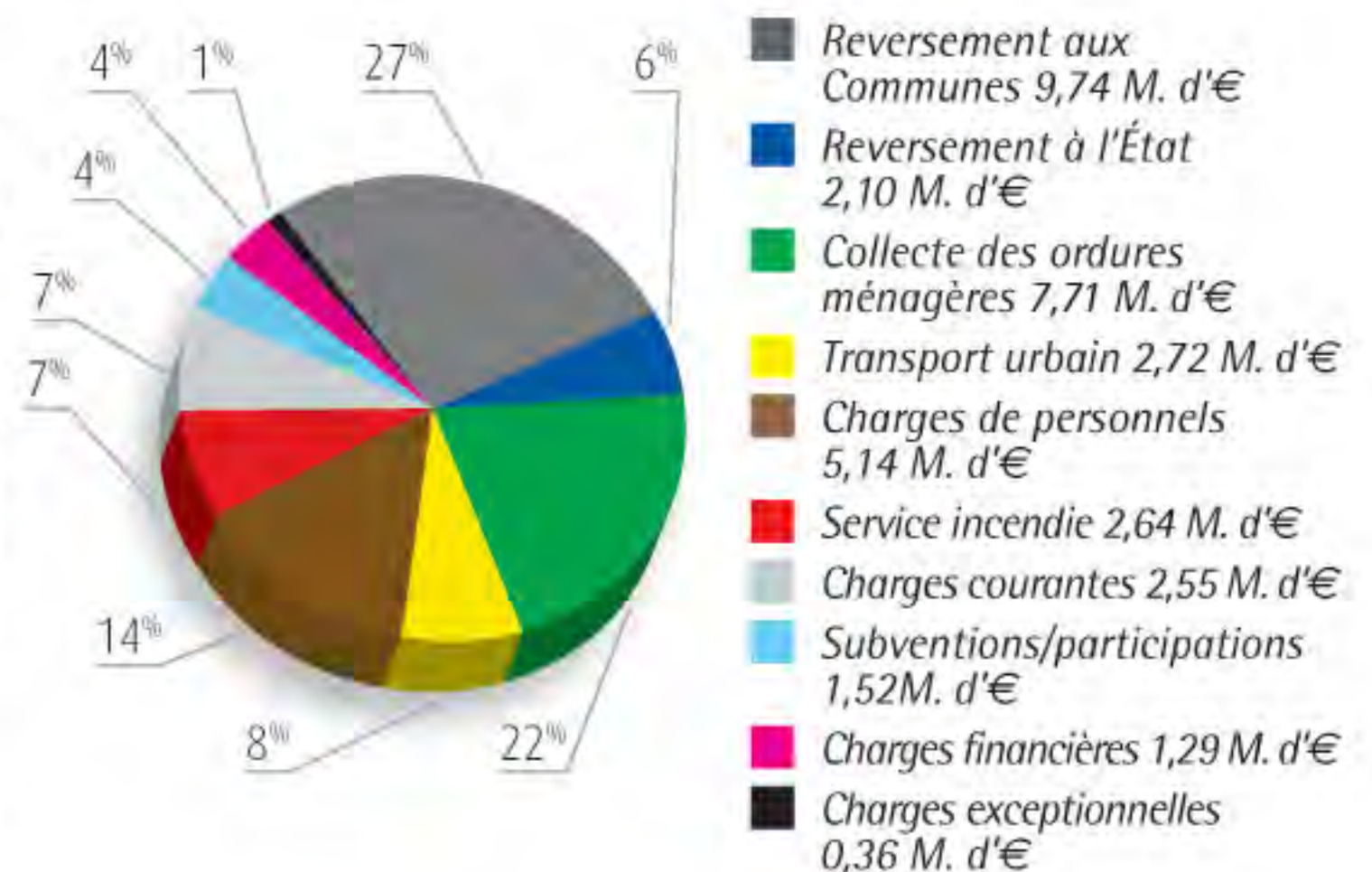
C'est donc sur les frais de gestion courante que l'optimisation de la dépense publique s'est appliquée.

Il nous fallait néanmoins trouver des ressources supplémentaires pour assurer le développement de notre territoire et accueillir ces entreprises. C'est la raison pour laquelle le conseil communautaire a décidé la création d'une taxe sur le foncier bâti.

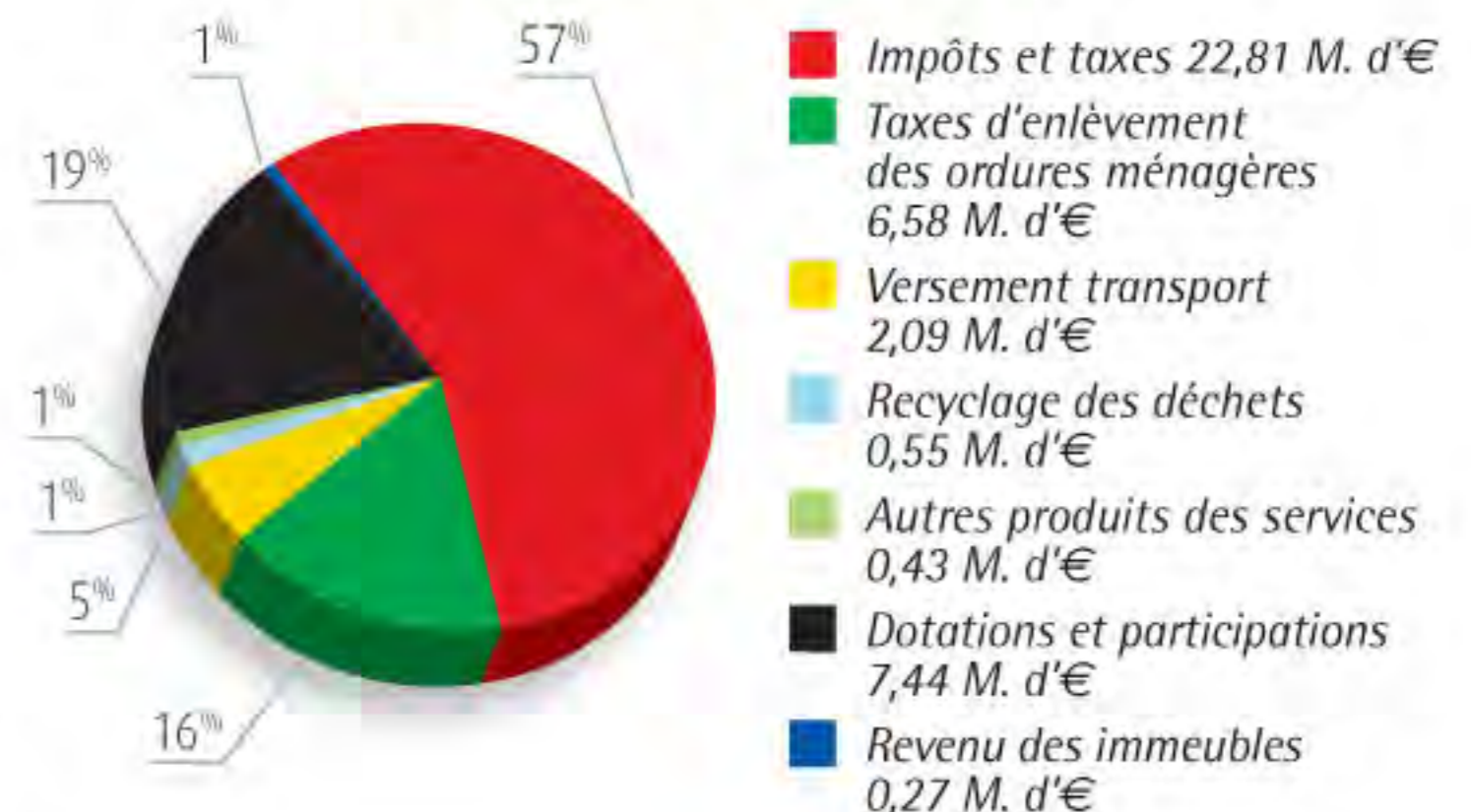
## Les dépenses d'investissement



## Les dépenses de fonctionnement



## Les recettes de fonctionnement





La production annuelle est de 345 000 tonnes sur le dernier exercice, ce qui place NOVIAL en tête dans la Région sur un marché évalué à 21 millions de tonnes en France, production destinée principalement aux éleveurs de Normandie et Hauts de France. NOVIAL dispose aussi d'un réseau de distribution performant qui fournit plus de 5000 agriculteurs-éleveurs et grands distributeurs.

Pour accompagner l'évolution nécessaire des produits, NOVIAL se doit d'investir, à Noyelles-sur-Escout notamment. Un programme d'investissements de plus de 4 millions d'euros est en cours. Le magasin de stockage a été refait à neuf, trois refroidisseurs ont été changés, un process d'automatisation des contrôles d'arrivées des matières premières sera lancé en septembre prochain, une cinquième ligne de

production adossée à 10 cellules de stockage de produits finis est prévue en mars 2017. Une réflexion sur l'approvisionnement par la voie fluviale fait également l'objet d'études.

La visite d'une telle usine et la rencontre avec ses dirigeants vous donne une toute autre vision de l'entreprise et de son activité. En effet, elle requiert un savoir faire expert qui est soumis régulièrement à des contrôles internes mais aussi à des expertises extérieures.

La production d'aliments pour l'élevage nécessite d'importants moyens industriels pour répondre aux besoins spécifiques de chacune des espèces animales, aussi bien d'un point de vue technologique que nutritionnel. Les différents sites de NOVIAL ont développé des expertises métiers et un grand niveau de spécialisation.

Ils sont par ailleurs soucieux de garantir leur label « origine France garantie », du bilan carbone de leur industrie et de faire travailler le local.

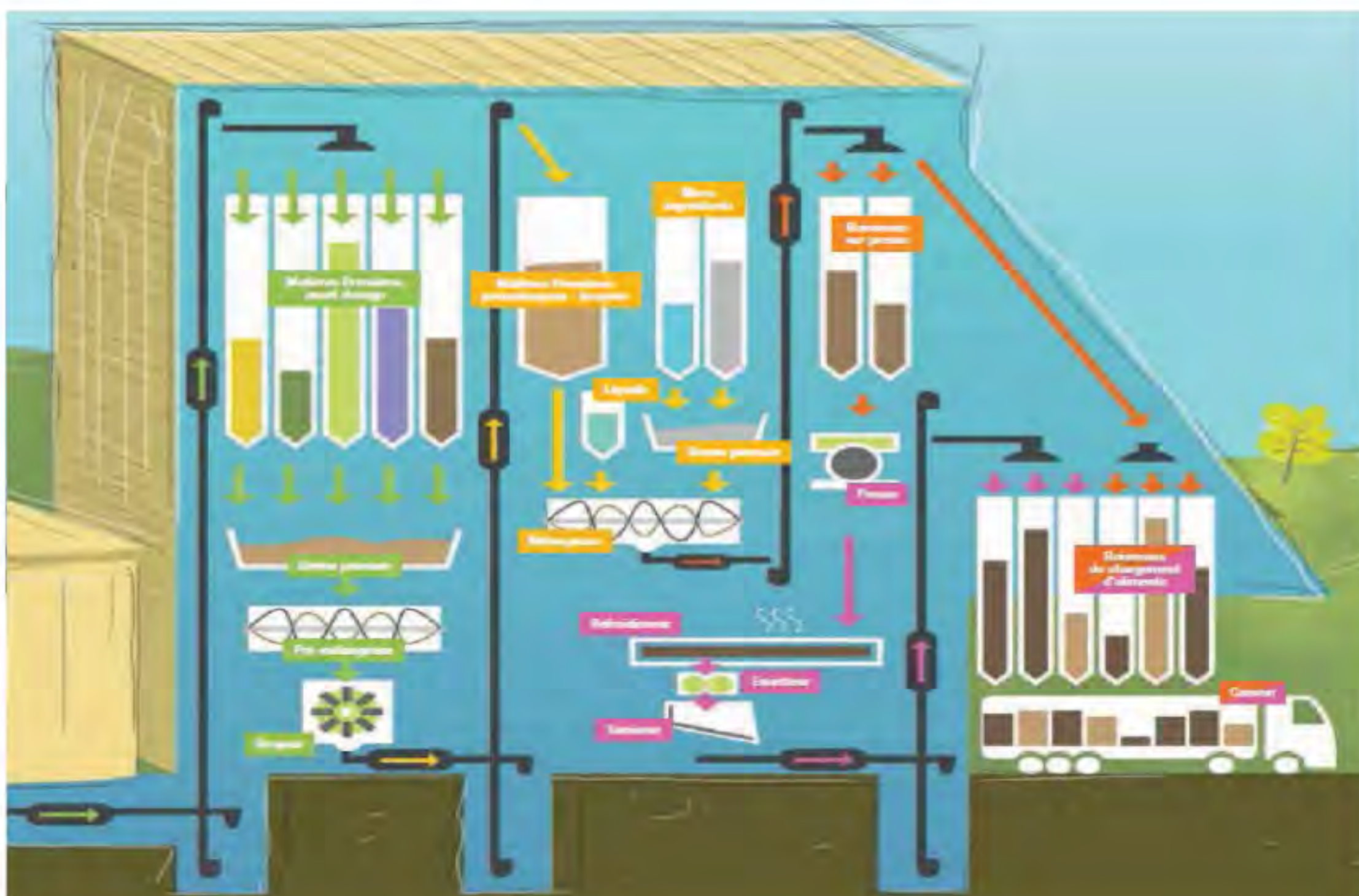
L'enjeu pour NOVIAL est de devenir le site de référence régional avec l'objectif de commercialiser 400 000 tonnes en 2020 (dont 200 000 tonnes produites à Noyelles-sur-Escout) d'accroître sa compétitivité, d'accompagner les transformateurs régionaux et de conquérir le Bénélux.



**Stéphane HOTTE,**  
directeur du site  
de Noyelles-sur-Escout

Marié et 3 enfants.  
Né le 29/11/1965 à Amiens.  
Travaille dans l'alimentation animale depuis Mars 1989.  
De 1989 à 2000 responsable technique de la production porcine.  
De 2000 à 2002 responsable qualité.  
De 2002 à 2010 acheteur et formulateur.  
Depuis 2010 directeur du Pôle amont (pôle qui regroupe le service achat, formulation, approvisionnement et QHSEé) et depuis 2014 directeur industriel du pôle Est de NOVIAL (site de La Capelle et site de Noyelles-Sur-Escout).

## Le process en images



- ➔ Matière premières brutes
- ➔ Matière premières broyées
- ➔ Aliments granulés
- ➔ Aliments farine





# NOVIAL, le leader de la nutrition animale est près de chez vous



Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 par la reprise des activités nutrition animale d'Evalis et d'Ucalpi et par l'acquisition des activités de la société Sogal, NOVIAL emploie aujourd'hui près de 200 salariés sur 5 sites - Albert (80), Bures-en-Bray (76), le Plessier sur St-Just (60), la Capelle (02) et Noyelles-sur-Escout (59) - Le siège administratif est à Noyelles-sur-Escout, où travaillent 77 personnes.

Premier fabricant d'aliments pour animaux d'élevage du Nord-Ouest de la France (Hauts de France, Normandie), NOVIAL conçoit, fabrique et commercialise des aliments pour animaux (ruminants, cheval, basse-cour, volaille de chair, poule pondeuse, porc, lapin et gibier). Elle est également leader dans la production d'aliments pour animaux sans OGM et Bio.

## Chaque usine bénéficie d'une spécialisation

### LA CAPELLE

Mélange de matières premières (MASH) ;

### ALBERT :

Alimentation cheval ;

### BURES-EN-BRAY

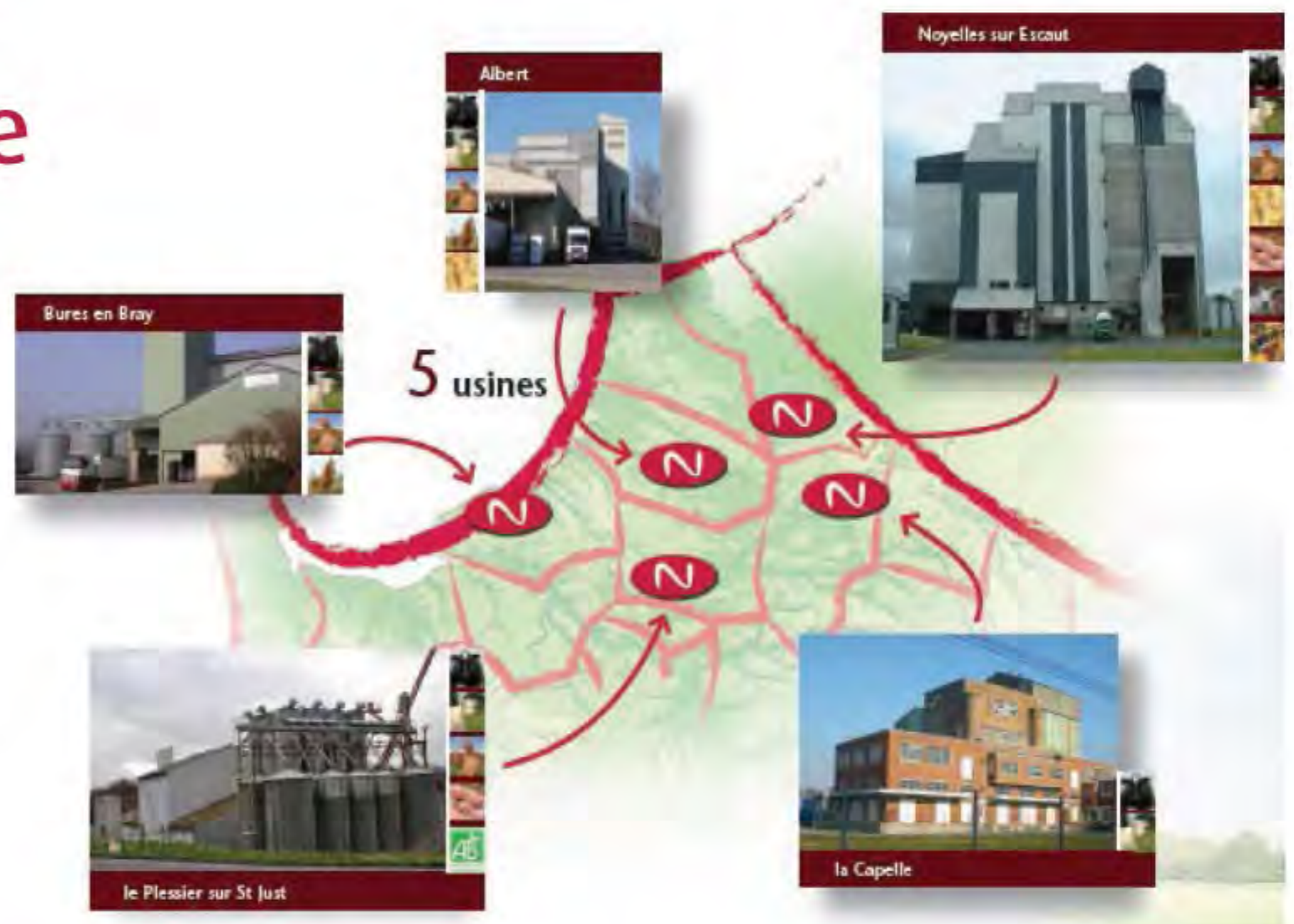
Aliments pour volailles de qualité ;

### LE PLESSIER

Production d'aliments biologiques et non OGM ;

### NOYELLES-SUR-ESCAUT

Spécialisé dans les aliments pour les porcs, gibiers, lapins.







# L'UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRÉSIS A UN NOUVEAU PRÉSIDENT



Professeur Abdelhakim ARTIBA

M. ARTIBA, professeur des universités en informatique a été élu le 31 mars dernier, Président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis (UVHC). Son mandat a pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2016. Il succède au professeur Mohamed OURAK. M. ARTIBA était Vice-président de l'université depuis le 20 octobre 2010 en charge de la recherche et des études doctorales. Il préside désormais aux destinées de l'UVHC, université forte de ses presque 11 000 étudiants, répartis sur différents sites, à Valenciennes, Cambrai, Maubeuge et Arenberg.

Abdelhakim ARTIBA a rédigé plus de 200 articles et communications dans des revues de premier rang et des conférences internationales spécialisées. Il a écrit des livres de référence dans ses domaines d'intérêt, à savoir la recherche opérationnelle et l'aide à la décision, la Simulation et l'Optimisation des Systèmes Logistiques et Industriels. Il a créé en 1993 le Centre de Recherche en Gestion Industrielle à

Mons en Belgique, qu'il a dirigé jusqu'en 2004 - date à laquelle il a été nommé Professeur Titulaire à l'École de Technologie Supérieure de Montréal. Avant de rejoindre l'UVHC en 2009, A. ARTIBA était professeur des Universités à Supméca-Paris, où il a exercé des responsabilités à la fois en recherche et en formation. Il a dirigé des thèses de doctorat et de Ph.D ainsi que des Habilitations à Diriger des Recherches en France (à l'Université Pierre et Marie-Curie (Paris 6) et l'UVHC), en Belgique et au Canada.

Abdelhakim ARTIBA a été professeur invité dans plusieurs universités européennes, asiatiques et nord-américaines, où il a présidé des conférences à audience internationale portant sur la planification et l'ordonnancement des systèmes, la logistique et le supply chain management. Il est le fondateur et le Chairman depuis 1993 de la Conférence bisannuelle IESM - International Conference on Industrial Engineering and Systems Management.



Professeur Mohamed OURAK

Il a dirigé des projets de recherche fondamentale en Europe et au Canada et des projets de recherche appliquée pour le compte de PME, comme pour les grandes entreprises, telle qu'IBM, SAP, Pratt & Whitney, Airbus Helicopters, Baxter et bien d'autres. Il a formé des étudiants aux trois cycles universitaires dans différents continents. Certains de ses chercheurs ont créé une Spin-off High-tech, alors que d'autres sont des enseignants-chercheurs à Singapour, en Chine, en France, en Belgique, au Maroc, au Canada, aux Etats-Unis, et dans d'autres pays.

Après deux mandats en tant que Président de l'UVHC (2010-2012 et 2012-2016) Mohamed OURAK a été élu à la tête de la Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) Lille-Nord de France. C'est un nouveau challenge pour ce professeur des universités en électronique qui a beaucoup œuvré pour le maintien et le développement des filières de formation du centre universitaire de Cambrai.

Nous sommes convaincus que M. ARTIBA s'inscrira dans les pas de M. OURAK, de la coopération étroite nouée entre la CAC et l'UVHC.

## QU'EST-CE QUE LA COMUE ?

Elle regroupe depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015 les six universités régionales, l'université catholique de Lille, l'école des mines de Douai, le CNRS, l'institut national de recherches en informatique et en automatique, et l'école centrale de Lille. S'y ajoutent des membres associés tels que l'INSERM, l'institut Pasteur, le CHRU de Lille...

La COMUE représente au total 150 000 étudiants et a pour vocation de coordonner l'offre de formation régionale, de renforcer la qualité de la recherche et de l'innovation, de nouer des partenariats, de promouvoir les pôles de compétitivité et parcs scientifiques et renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherches régionaux, notamment à l'international.



CAMBRAI  
VILLE UNIVERSITAIRE  
D'ART ET D'HISTOIRE

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



SEPTEMBRE 2016



## LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE CAMBRAI OUVRE UN NOUVEAU MASTER

Recrutement à BAC+3

Parcours «Droit du commerce et de la conservation  
des œuvres d'arts et antiquités» mention :

### DROIT DU PATRIMOINE



*Proposé par l'Université de Lille.*

La 1<sup>ère</sup> année de cette formation comporte une dominante juridique permettant d'acquérir la maîtrise de notions utiles en droit des affaires, droit privé et public et une Unité d'enseignement en histoire de l'art portant notamment sur la muséologie et les institutions culturelles. La seconde année comprend des enseignements juridiques encore plus spécialisés (tels que le droit de l'archéologie, le droit des archives, la fiscalité du patrimoine...) ainsi que des séminaires pratiques (tels que « identification des œuvres d'art ») ; le dernier semestre comprend notamment un stage et/ou mémoire.

#### DÉBOUCHÉS

- Professions relatives au commerce et à la conservation des œuvres dans le marché de l'art et des antiquités (galeristes, collaborateur de commissaire-priseur, commissaire de justice spécialisé dans la vente d'œuvres d'art et d'antiquités, antiquaires, organisateurs de salons, conseillers en patrimoine artistique, etc.). Cette formation peut également compléter utilement une formation ciblée sur l'expertise et l'évaluation des œuvres.
- Renseignements au secrétariat de Droit du Centre Universitaire de Cambrai.



+ d'infos

CENTRE UNIVERSITAIRE  
DE CAMBRAI

6 rue de Rambouillet  
59400 CAMBRAI

03 27 72 33 00

[www.centre-universitaire-cambrai.fr](http://www.centre-universitaire-cambrai.fr)



Par ailleurs, la CAC a passé une convention avec l'Université de Lille 3 en vue de renforcer les modules d'enseignement de l'Université de Lille 2 dans le cadre des formations dédiées au droit et à l'histoire de l'art.





communauté  
d'agglomération  
de Cambrai

## PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT

# EAUX USÉES : DES GESTES À ÉVITER

Nettoyer les eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel est l'un des aspects essentiels du cycle de l'eau. Nous avons tous un rôle à jouer.

Pour nombre d'habitations, les eaux usées sont collectées par le réseau d'assainissement puis acheminées vers une station d'épuration où elles subissent un traitement afin de diminuer la quantité de substances polluantes qu'elles contiennent avant le rejet dans le milieu naturel.

Pour réduire la pollution des eaux et ne pas perturber le fonctionnement des stations d'épuration, chacun d'entre nous peut adopter quelques gestes simples et citoyens.

### Dans le jardin et au garage

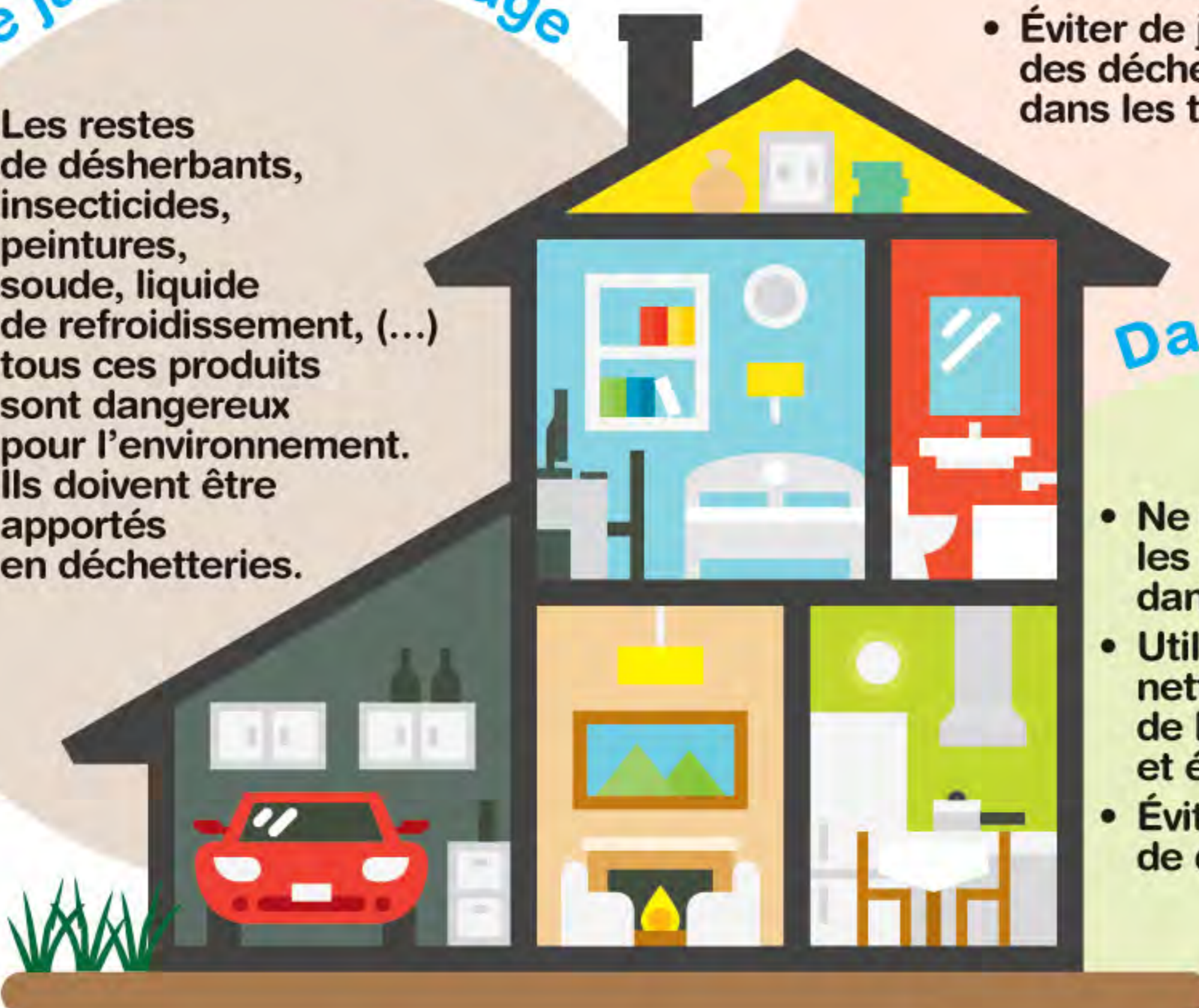
- Les restes de désherbants, insecticides, peintures, soude, liquide de refroidissement, (...) tous ces produits sont dangereux pour l'environnement. Ils doivent être apportés en déchetteries.

### Dans la salle de bains

- Ne pas jeter les médicaments dans le lavabo.
- Éviter de jeter des déchets solides dans les toilettes.

### Dans la cuisine

- Ne pas jeter les huiles alimentaires dans l'évier.
- Utiliser des produits nettoyants respectueux de l'environnement et éviter l'eau de javel.
- Éviter l'usage de déboucheurs chimiques.







## Jogging, basket et maillot de bain... Les 25 et 26 juin place aux jeux aquatiques et terriens

Le club nautique du Bassin-Rond vous invite  
à ses 24 heures du Bassin-Rond à BOUCHAIN.  
Au programme : bricolage, pagayage, maquillage, zumbage...

### ● Samedi 25 juin

- 13h : Cérémonie d'ouverture.
- De 14h à 18h : Zumba - Jeux anciens - Maison des éco-astuces - Maquillage  
Parcours GPS - Atelier poterie - Bulles flottantes - Baptêmes nautiques.  
Visite guidée par l'office de tourisme de la Porte du Hainaut.
- 19h : **SOIRÉE REPAS**, détente et franche rigolade avec la compagnie  
« l'Éléphant dans le boa » et son fabuleux Movie Swing Show.  
(Le menu est disponible sur le site).
- 21h : **THE MOVIE SWING SHOW**  
spectacle musical ludique et 100% interactif.

Réservation repas  
et/ou spectacle

03 27 35 72 28  
www.bassin-rond.net

### ● Dimanche 26 juin

- De 10h à 18h : Zumba - Jeux anciens - Maquillage  
Parcours GPS - Atelier poterie - Bulles flottantes - Baptêmes nautiques  
Sculptures sur ballon - L'atelier de bric et de broc.  
Visite guidée par l'office de tourisme de la Porte du Hainaut.
- De 11h à 17h : **COUPE DE LA PORTE DU HAINAUT**  
spectacle musical ludique et 100% interactif.

Buvette et restauration sur place

[www.bassin-rond.net](http://www.bassin-rond.net)







# La future médiathèque, un véritable « Laboratoire culturel », UN CHANTIER D'ENVERGURE

Ce projet communautaire de près de 15 millions d'euros dont 10 purement consacrés aux travaux, a vocation à favoriser la lecture publique, le patrimoine, les sciences et le numérique. D'ailleurs la revue du ministère de la culture vient d'y consacrer un article.

Des toitures refaites en ardoises naturelles, comme à l'origine, aux façades restaurées, laissant apparaître des sculptures cachées jusqu'alors, à la vérification de la structure même du bâtiment, du comblement du sous-sol, des jardins au désamiantage et à la démolition de certains agencements, le chantier est en activité et se poursuit. Les fondations de la partie contemporaine de cet équipement culturel hors norme sont programmées pour le premier semestre de l'année prochaine.

Les élus de la CAC ont pris le parti d'un projet architectural original alliant l'ancien au contemporain, qui intégrera un projet « culture scientifique ».



## ON EN PARLE

### Le Laboratoire culturel de Cambrai

En réponse au divorce entre lecture publique et culture des sciences, la médiathèque de l'agglomération de Cambrai a intégré la médiation scientifique parmi ses compétences.

Ouvert au public en 1974, l'actuel établissement de lecture publique de Cambrai fut le premier en France à adopter le nom de « médiathèque ». Quatre décennies plus tard, le bâtiment est obsolète. Les élus interrogent les techniciens : quelles orientations peuvent faire de la future nouvelle médiathèque un établissement qui, sans se satisfaire de se caler sur des modèles (« un endroit où il y a des bouquins »), des effets de mode confondant les fins et les moyens (le jeu vidéo) ou des slogans (le « troisième lieu »), réponde à une double exigence d'innovation et de prise en charge de besoins propres au territoire ?



Médiation des sciences à la médiathèque de Cambrai.

**CULTURE ET RECHERCHE**

N° 132 AUTOMNE-IVER 2015-2016

Revue du Ministère de la Culture  
et de la Communication.



**LES ESTIVALES DE LA MAC**

Pour un quart d'heure ou toute l'après-midi, sur les marches du théâtre de verdure ou à l'ombre des tonnelles, venez flâner le livre à la main dans ce petit coin de sérénité. Durant l'été, la médiathèque des jeunes sort dans son jardin et vous propose quelques rendez-vous quotidiens.

**DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT**

**Contact**  
MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI  
35 rue Saint-Georges  
☎ 03 27 82 93 93

**ANIMATIONS GRATUITES !**  
Médiathèque des jeunes :  
du mardi au vendredi de 14h à 18h  
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**JEU-CONCOURS**  
C'est été, passez nous voir  
et participez au tirage au sort !  
De nombreux lots à gagner !

communauté d'agglomération de Cambrai  
**MAC**  
Médiathèque d'Agglomération de Cambrai

## Seconde édition pour les Estivales de la MAC !

2015 a connu un bel été. Et c'est tant mieux parce que la MAC lançait pour cette occasion les « Estivales », un programme d'animations pour la famille.

Une formule simple à retenir : du mardi au samedi, chaque après-midi, des rendez-vous pour petits et grands à la médiathèque des jeunes et au théâtre de verdure !

Expériences de sciences, lecture à voix haute, ateliers de dessins ou créatifs, jeux de société, coups de cœur littéraires, visites patrimoniales des locaux, jeux de pistes... ou tout simplement pour venir se poser et bouquiner à l'ombre du théâtre de verdure... il y en a eu pour tous et pour tous les goûts ! Avec, à mi-parcours, un temps fort lors d'une soirée spéciale « Nuit des Étoiles » avec des conteurs, du jeu, de l'observation du ciel, un chouette moment de partage.

Forte des 750 enfants et 300 parents qui ont participé une ou plusieurs fois aux animations, la MAC renouvelle l'opération cet été avec les Estivales 2016 : plus d'animations, plus de soirées, plus d'idées, et au moins autant de convivialité !

## Partez à la découverte du premier millénaire à l'Archéo'site de Les-Rues-des-Vignes

Gallo-romains, Mérovingiens et Carolingiens n'auront plus de secrets pour vous. Sur un site de 8 000m<sup>2</sup>, vous découvrirez les habitats et savoir-faire de ces trois époques. Prenez le temps d'une visite pour vous balader dans l'Histoire, entre vestiges et reconstitutions.

- Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, chaque mercredi  
ATELIERS CRÉATIFS liés à l'archéologie et à l'artisanat du premier millénaire  
« Les mercredis de l'archéo » de 14h30 à 17h.  
Réservations obligatoires au 03 27 78 99 42.

- Dimanche 25 septembre

20<sup>ÈME</sup> FÊTE DE LA VIGNE GALLO-ROMAINE.

**ARCHÉO'SITE**  
882 rue Haute  
59258 LES-RUES-DES-VIGNES  
03 27 78 99 42  
[www.archeosite-ruesdesvignes.fr](http://www.archeosite-ruesdesvignes.fr)

**Horaires d'ouverture**  
(Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre)  
Tous les jours  
sauf le lundi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 18h.  
Le week-end  
de 14h à 18h.

Visite guidée complète du site  
tous les dimanches à 15h







## Geneviève Gautier

Maire de Lesdain

**LESDAIN : 420 habitants, les Lesdinois**

**Superficie : 843 hectares.**

### BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement 812 344,19 €

Investissement 375 110,14 €

Taxe d'habitation : 11<sup>me</sup>

Foncier bâti : 19,95<sup>me</sup>

Foncier non bâti : 57,60<sup>me</sup>

Un village où il fait bon vivre. Un village qui a conservé son caractère avec ses constructions en pierre des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, notamment dans les rues des Baudeliers et de l'abbaye de VAUCELLES ; Lesdain est un des rares villages de l'ancien canton de Marcoing à ne pas avoir trop souffert des destructions de la première guerre mondiale en raison de son éloignement de ligne HINDENBURG.

Datant de l'an 1600 le clocher de l'église a souffert des bombardements de 1914 mais ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. Située dans un creux, avec des risques d'inondation lors des orages violents, Lesdain est, osons le dire, une commune « pieds dans l'eau » avec ses nombreuses sources. La source principale, dans les années 60, était d'ailleurs un lieu de rassemblement où les gens venaient chercher leur eau. Même si la rivière venant de la rue des Baudeliers s'appelle « La Piquette », les membres de l'association « les culs d'iau » qui organisent la Fête de l'eau autour d'un barbecue jurent qu'ils ne servent que des boissons d'excellente qualité.

# LESDAIN

Des travaux sont prévus pour que les sources ne fassent plus qu'une seule sortie d'eau se jetant dans le torrent d'Esnes, mais ceci est une autre histoire.

Ne nous voilons pas les yeux, ce village de 420 habitants est un peu village dortoir avec nombre d'enfants scolarisés sur Cambrai parce que les parents y travaillent. « *Question tranquillité on y est bien* » dit avec un petit sourire Geneviève HAUDEBON-GAUTIER. Maire depuis 2014, elle a pris la suite de Jean-François PLATEAU dont elle était l'adjointe et dont elle partage la philosophie.

## Nouvelle Carte Communale

« *Nous ne sommes pas là pour faire de la politique, nous sommes là pour faire fonctionner la commune, et rendre un meilleur cadre de vie aux Lesdaines et les Lesdains* » ajoute-t-elle en montrant la carte communale établie l'an dernier et valable 10 ans.

Cette carte qui définit les règles pour de nouvelles constructions était indispensable, le seul lotissement datant de 2009. Le souci principal est lié à quelques maisons insalubres non occupées gâchant le paysage. Des procédures sont prévues mais il faudra payer pour faire place nette. Quelques terrains restent à vendre.

Redonner vie au centre du village apparaît indispensable. Depuis que le médecin a pris sa retraite on ne trouve plus ici qu'un couvreur, un plombier, deux électriciens et cinq petites exploitations agricoles à dominante élevage.

Pas question de baisser les bras d'autant que la vie associative se porte plutôt bien grâce aux animations du Comité des fêtes, au club de foot et à l'association des parents d'élèves.

L'école, avec ses deux classes allant de la maternelle au CM2, rythme la vie du village. C'est pourquoi la municipalité veut l'agrandir, refaire une pièce pour la cantine, les rythmes scolaires, la garderie du matin et du soir. Autre projet le réaménagement de la salle des fêtes avec l'extension du vestiaire, des toilettes et l'accès handicapés.

## De Vinchy à la CAC

Lesdain avait trouvé sa place dans l'ex communauté de Vinchy (Lesdain, Crèvecœur, Les-Rues-Des-Vignes) où il y avait une réelle communauté de vues, où il était facile de s'exprimer.

M<sup>me</sup> le maire semble regretter cette époque, ne voyant pas bien les avantages liés à la CAC. Les petites communes sont peut écoutés, « *on nous avait promis beaucoup, un fonds de concours à 100.000 euros puis à 50.000 euros et maintenant on se sait plus. Ce fonds de concours, je l'attends afin d'y voir plus clair sur les avantages d'appartenir à une grosse agglo. Mais tout n'ai pas négatif, je suis très satisfaite des services rendus par celle-ci, tel que le fleurissement, l'élagage, les encombrants etc.* »

## Un peu d'histoire

Des vestiges de l'époque romaine ont été retrouvés loin de la chaussée qui menait de Cambrai à Vermand et près de la Fontaine glorieuse. En effet les sources abondent, celle présentant le plus de charme est la fontaine de la ville qui surgit au centre et dont l'énergie motrice faisait autrefois tourner le moulin banal du seigneur de Lesdain.

En 1023, GERARD, évêque, fait creuser une carrière pour y extraire une pierre d'excellente qualité qui servit à la construction de la Cathédrale de Cambrai. Un château fort est construit en 1391 par Guy D'HONNECOURT. Démoli par les troupes françaises d'Henri II en 1554, reconstruit en 1699, il en subsiste quelques vestiges. En 1637 le village est brûlé par les Français cherchant à investir le Cambrésis.

La seigneurie de Lesdain est achetée en 1785 par la famille BOULY, le dernier seigneur n'étant autre que le grand père d'Eugène BOULY, célèbre historien Cambrésien du 19<sup>ème</sup> siècle. C'est ce siècle qui voit se développer un moulin et une brasserie. L'extraction de la pierre ainsi que le tissage du linon et du coton font ainsi partie des activités de la commune.

L'église, en forme de croix, construite en pierre blanche date du 16<sup>ème</sup> siècle même si elle contient des éléments antérieurs.





# PAILLEN COURT



## Fabrice LEFEBVRE

Maire de Paillencourt

**PAILLEN COURT : 1060 habitants,**  
les Paillencourtois

**Superficie : 756 hectares.**

### BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement 769.263 €

Investissement 403.217 €

Taxe d'habitation : 15,75<sup>‰</sup> (18,75<sup>‰</sup> en 2014)

Foncier bâti : 11,60<sup>‰</sup>

Foncier non bâti : 48<sup>‰</sup>

Situé au cœur du bassin de Valenciennes-Cambrai-Douai, havre de verdure le long de la Sensée Paillencourt est une commune qui revit et qui se projette dans l'avenir. Le passage de SENSESCAUT à la CAC s'est fait sans état d'âme, le nouveau et jeune maire de la commune Fabrice LEFEBVRE ne comptant pas ses heures pour saisir les opportunités et la moderniser.

Venant de TRITH-SAINT-LÉGER Fabrice LEFEBVRE arrive à Paillencourt en 2003 et répond favorablement à René CHARLET lorsque celui-ci propose d'intégrer l'équipe municipale « En 24 ans René CHARLET avait tout préparé pour le futur. Les voiries, le cabinet médical c'est lui » Cet hommage au maire disparu lui vient tout naturellement et il n'oublie pas quelques paroles aimables pour Didier DELMOTTE qui fut le premier adjoint avant d'occuper le fauteuil de maire.

C'est en mars 2014 que Fabrice LEFEBVRE est élu maire marquant l'action municipale de son empreinte. Cela va se traduire par une baisse du taux de la taxe d'habitation de trois points de 18,75% à 15,75%, baisse qu'il va conjuguer avec un train d'économies pour le budget municipal.

D'environ 1 millions d'euros il y a un an le budget de fonctionnement a été ramené à 769.263 euros cette année en renégociant les contrats municipaux et en réduisant la masse salariale.

Cela n'empêche pas l'équipe municipale de trouver les solutions pour que le village continue à s'embellir, à attirer de nouveaux habitants, artisans et commerçants. De 1060 habitants Paillencourt devrait d'ailleurs passer à 1100 lors du recensement de l'INSEE de l'an prochain.

Sur proposition de la Poste, la commune a aménagé une agence postale dans les locaux de la mairie, garantissant ainsi une offre de services et une relation de qualité adaptées aux besoins de ses clients (du mardi au samedi matin).

## De nouvelles constructions

Au centre du village, quatre parcelles ont été vendues et il y a eu 12 nouvelles constructions l'an dernier, rythme qui devrait être maintenu cette année grâce à un cadre privilégié et des prix plus bas que dans le Valenciennois.

L'an dernier une classe a été ouverte à l'école qui compte maintenant 5 classes et espère accueillir 120 à 130 enfants à la prochaine rentrée.

En projet un béguinage d'une quinzaine de maisonnettes et un lotissement d'environ 15 maisons. A noter qu'un partenariat doit être signé avec un groupe de restauration pour la fourniture de repas aux personnes âgées. La mutuelle communale mise en place regroupe déjà 50 adhérents, ceux-ci ont gagné 30 à 40 % sur le montant de leur cotisation. La même chose va être tentée pour la distribution électrique. Tout cela va dans le bon sens, celui du développement. Paillencourt compte maintenant une auto-école, une pizzeria, un petit marché le vendredi matin. Le café rouvre ses portes et l'on espère un salon de coiffure pour la mi-août. Deux médecins, une pharmacie, un restaurant « le Canotier », une guinguette, des entreprises comme ETV (macadam), Frédéric MORELLE (rénovation) et surtout « CAMBRAI CHARPENTE » solide entreprise fière d'un savoir-faire de 144 ans, la commune ne manque pas d'atouts.

Les jeunes ne sont pas oubliés avec un city-stade (connexion wifi gratuite) et un foyer des jeunes doté de toutes les dernières technologies. Parmi les projets le déplacement de la bibliothèque dans l'ancienne mairie, beaucoup de travaux étant réalisés par les agents communaux.

## CAC et Pays du Cambrésis

Le maire sait se servir de tous les leviers pour la mise en place des dossiers administratifs et des dossiers de subventions tant au niveau de la CAC que du Pays du Cambrésis. L'étang du « grand clair » a été racheté par le département pour les pêcheurs. En souvenir du tournage de « GERMINAL » une balade a été aménagée autour du Bassin Rond avec des bancs des poubelles et des tables de piques niques dès cet été.

Au niveau des souhaits une plus grande mutualisa-

tion des transports scolaires, de la restauration pour serrer les prix et faire des économies. Fabrice LEFEBVRE espère aussi une réflexion sur les politiques locales d'emploi. Paillencourt s'est résolument engagé dans cette voie, un budget de 10.000 euros étant consacré à ces formations.

## Un peu d'histoire

Chez les anciens du village on n'en démord pas. Les vikings auraient abandonné un veau d'or dans les souterrain reliant l'ancien château du village à Estrun. Encore aujourd'hui le moindre chantier de démolition relance cette légende qui semble encore avoir de beaux jours.

Gauthier de Paillencourt, premier seigneur connu, participe au tournoi d'Anchin en 1096. Plusieurs membres de cette famille remplissent des charges importantes dans la cité épiscopale, certains étant prévôts et d'autres échevins. Afin d'assumer ces responsabilités, la famille possède un hôtel particulier rue de Selles à Cambrai. Ultérieurement, la seigneurie appartient à l'évêque de Cambrai, et elle dépend de celle de Thun-l'Évêque. Au Moyen Age, d'autres petites seigneuries partagent les terres de Paillencourt, parmi lesquelles celle de Crupilly, de Flavines et de Layens.

En 1711, le maréchal de Villars campe, avec son armée, sur le territoire.

Un violent orage anéantit complètement le bourg le 19 juin 1748 et il se dit que certains grêlons atteignaient la taille d'une demi-brique. Autrefois, pour être avertis de telles catastrophes, les habitants pêchaient dans les marais un petit poisson nommé dragon d'eau, qu'ils disposaient dans un bocal. Tel un baromètre vivant, lorsque le temps se mettait à l'orage, le poisson émettait des petits sifflements, en troublant l'eau par son agitation.

De nombreuses tourbières étaient exploitées avant l'arrivée du charbon au 19<sup>ème</sup> siècle et l'activité fluviale était florissante !

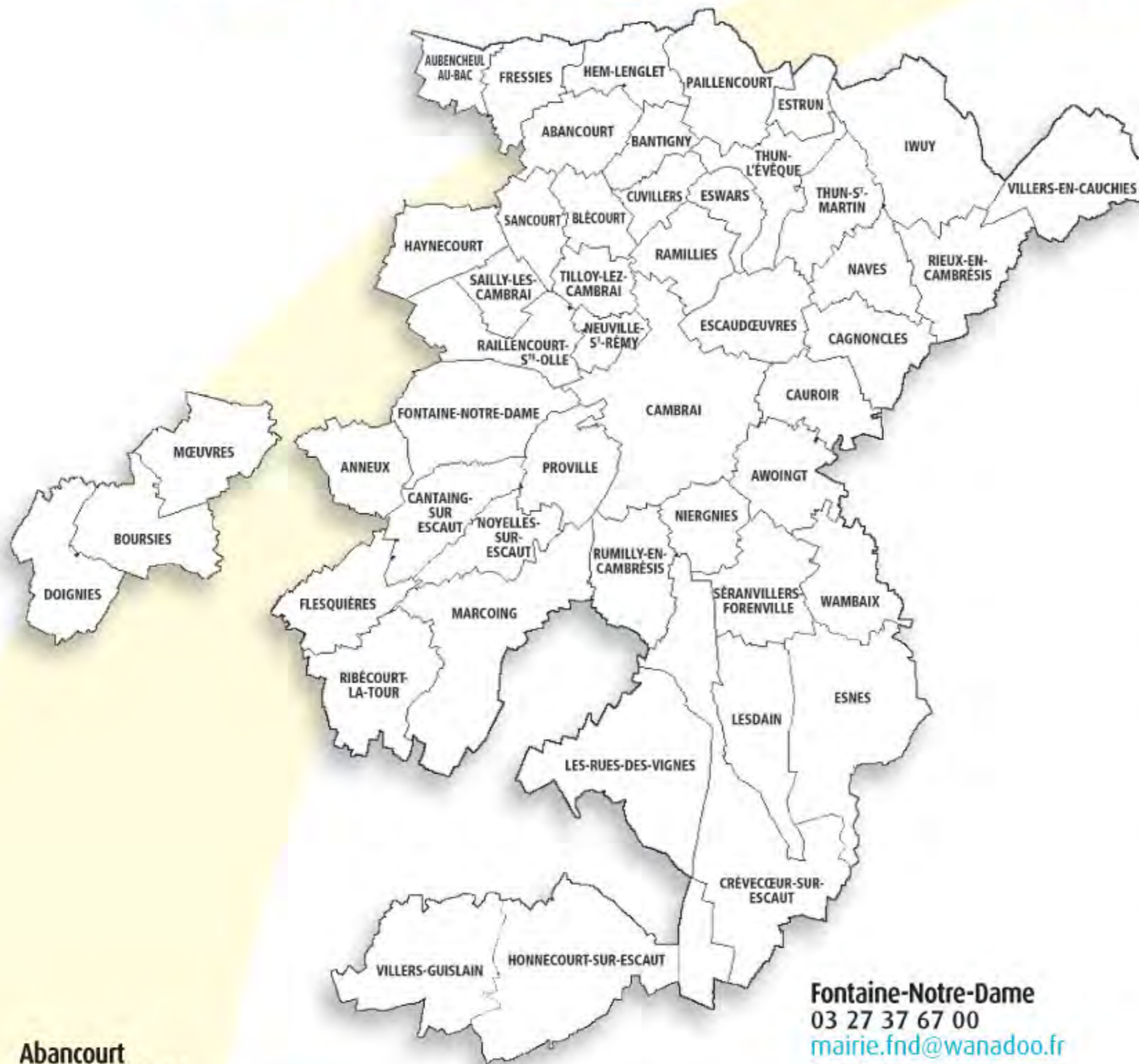
À cette époque, le village bénéficie d'une intense activité portuaire liée à celle du Bassin Rond. Elle a aujourd'hui disparu.

Le développement du tourisme ouvre de nouvelles perspectives. En effet à cet endroit, la Sensée est un havre de verdure, doté de parcours de pêche. Le village a conservé son aspect rural, avec ses exploitations agricoles et ses pigeonniers. C'est à proximité du village que fut tourné une partie du film GERMINAL, un bon nombre d'habitants faisant partie de la figuration.





# POUR CONT@CTER LES COMMUNES



**Abancourt**  
03 27 79 90 44  
[mairieabancourt@wanadoo.fr](mailto:mairieabancourt@wanadoo.fr)

**Anneux**  
03 27 74 13 43  
[mairie.anneux@wanadoo.fr](mailto:mairie.anneux@wanadoo.fr)

**Aubenchoul-au-Bac**  
03 27 94 58 10  
[mairie-aubenchoul@orange.fr](mailto:mairie-aubenchoul@orange.fr)

**Awoingt**  
03 27 78 61 66  
[mairieawoingt@orange.fr](mailto:mairieawoingt@orange.fr)  
[www.awoingt.fr](http://www.awoingt.fr)

**Bantigny**  
03 27 79 90 64  
[mairie.bantigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.bantigny@wanadoo.fr)

**Blécourt**  
03 27 79 90 72  
[mairiedblecourt@wanadoo.fr](mailto:mairiedblecourt@wanadoo.fr)  
[www.blecourt.fr](http://www.blecourt.fr)

**Boursies**  
03 27 82 50 82  
[mairie.boursies@orange.fr](mailto:mairie.boursies@orange.fr)

**Cagnoncles**  
03 27 37 93 56  
[mairie.cagnoncles@wanadoo.fr](mailto:mairie.cagnoncles@wanadoo.fr)  
[www.cagnoncles.fr](http://www.cagnoncles.fr)

**Cambrai**  
03 27 73 21 00  
[mairie@villedecambrai.com](mailto:mairie@villedecambrai.com)  
[www.villedecambrai.com](http://www.villedecambrai.com)

**Cantaing-sur-Escaut**  
03 27 74 10 51  
[mairie.cantaing@wanadoo.fr](mailto:mairie.cantaing@wanadoo.fr)

**Cauroir**  
03 27 78 62 16  
[mairie.cauroir@wanadoo.fr](mailto:mairie.cauroir@wanadoo.fr)  
[www.cauroir.fr](http://www.cauroir.fr)

**Crèvecœur-sur-Escaut**  
03 27 78 91 96  
[mairie.crevecoeursurescaut@orange.fr](mailto:mairie.crevecoeursurescaut@orange.fr)

**Cuvillers**  
03 27 79 90 87  
[mairie.cuvillers@wanadoo.fr](mailto:mairie.cuvillers@wanadoo.fr)

**Doignies**  
03 27 82 51 96  
09 60 48 30 43  
[mairie.doignies@orange.fr](mailto:mairie.doignies@orange.fr)  
[www.doignies.fr](http://www.doignies.fr)

**Escaudœuvres**  
03 27 72 70 70  
[accueil.mairie@escaudoevres.fr](mailto:accueil.mairie@escaudoevres.fr)  
[hoteldeville@escaudoevres.fr](mailto:hoteldeville@escaudoevres.fr)  
[www.escaudoevres.fr](http://www.escaudoevres.fr)

**Esnes**  
03 27 78 91 55  
[mairie-desnes@wanadoo.fr](mailto:mairie-desnes@wanadoo.fr)

**Estrun**  
03 27 37 97 88  
[mairie.estrun@orange.fr](mailto:mairie.estrun@orange.fr)

**Eswars**  
03 27 83 87 87  
[mairieeswars2@wanadoo.fr](mailto:mairieeswars2@wanadoo.fr)

**Flesquières**  
03 27 79 45 73  
[mairieflesquieres@yahoo.fr](mailto:mairieflesquieres@yahoo.fr)

**Fontaine-Notre-Dame**  
03 27 37 67 00  
[mairie.fnd@wanadoo.fr](mailto:mairie.fnd@wanadoo.fr)

**Fressies**  
03 27 79 91 13  
[mairie.fressies@orange.fr](mailto:mairie.fressies@orange.fr)

**Haynecourt**  
03 27 81 99 21  
[mairiehaynecourt@wanadoo.fr](mailto:mairiehaynecourt@wanadoo.fr)

**Hem-Lenglet**  
03 27 79 94 21  
[mairie.hem-lenglet@wanadoo.fr](mailto:mairie.hem-lenglet@wanadoo.fr)  
[www.hemlenglet.fr](http://www.hemlenglet.fr)

**Honnecourt-sur-Escaut**  
03 27 78 50 88  
[mairiehonnecoursurescaut@wanadoo.fr](mailto:mairiehonnecoursurescaut@wanadoo.fr)

**Iwuy**  
03 27 37 90 31  
[mairie-iwuy@wanadoo.fr](mailto:mairie-iwuy@wanadoo.fr)  
[www.iwuy.fr](http://www.iwuy.fr)

**Les-Rues-des-Vignes**  
03 27 78 92 16  
[mairie.ruedesvignes@wanadoo.fr](mailto:mairie.ruedesvignes@wanadoo.fr)

**Lesdain**  
03 27 78 91 77  
[mairie.lesdain@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesdain@wanadoo.fr)

**Marcoing**  
03 27 82 23 00  
[mairiedemarcoing@wanadoo.fr](mailto:mairiedemarcoing@wanadoo.fr)  
[www.marcoing.fr](http://www.marcoing.fr)

**Mœuvres**  
03 27 82 50 39  
[moeuvres@wanadoo.fr](mailto:moeuvres@wanadoo.fr)

**Naves**  
03 27 37 92 07  
[naves59.mairie@wanadoo.fr](mailto:naves59.mairie@wanadoo.fr)

**Neuville-Saint-Rémy**  
03 27 73 30 30  
[accueil@mairie-neuville-st-remy.fr](mailto:accueil@mairie-neuville-st-remy.fr)  
[www.neuvellesaintremy.fr](http://www.neuvellesaintremy.fr)

**Niergnies**  
03 27 81 52 16  
[mairie-niergnies@wanadoo.fr](mailto:mairie-niergnies@wanadoo.fr)

**Noyelles-sur-Escaut**  
03 27 37 52 21  
[mairie.n-s-e@wanadoo.fr](mailto:mairie.n-s-e@wanadoo.fr)  
[www.noyelles-sur-escaut.fr](http://www.noyelles-sur-escaut.fr)

**Paillencourt**  
03 27 37 98 93  
[ville.paillencourt@wanadoo.fr](mailto:ville.paillencourt@wanadoo.fr)  
[www.paillencourt.fr](http://www.paillencourt.fr)

**Proville**  
03 27 70 74 74  
[mairie@proville.fr](mailto:mairie@proville.fr)  
[www.proville.fr](http://www.proville.fr)

**Raillencourt-Sainte-olle**  
03 27 81 20 50  
[mairie@raillencourt.fr](mailto:mairie@raillencourt.fr)  
[www.raillencourt.fr](http://www.raillencourt.fr)

**Ramillies**  
03 27 83 91 55  
[mairie-de-ramillies@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-ramillies@wanadoo.fr)

**Ribécourt-la-Tour**  
03 27 37 53 32  
[mairieribecourtlatour@wanadoo.fr](mailto:mairieribecourtlatour@wanadoo.fr)

**Rieux-en-Cambrésis**  
03 27 37 15 08  
[mairie.rioux@wanadoo.fr](mailto:mairie.rioux@wanadoo.fr)

**Rumilly-en-Cambrésis**  
03 27 37 51 92  
[mairie-rumilly@orange.fr](mailto:mairie-rumilly@orange.fr)  
[www.mairiederumillyencambresis.fr](http://www.mairiederumillyencambresis.fr)

**Sailly-lez-Cambrai**  
03 27 83 91 33  
[mairie.saillylezcambrai@wanadoo.fr](mailto:mairie.saillylezcambrai@wanadoo.fr)

**Sancourt**  
03 27 81 57 61  
[mairiecole.sancourt@wanadoo.fr](mailto:mairiecole.sancourt@wanadoo.fr)

**Séranvillers-Forenvil**  
03 27 78 63 45  
[mairie@seranvillers-forenvil.fr](mailto:mairie@seranvillers-forenvil.fr)  
[www.seranvillers-forenvil.fr](http://www.seranvillers-forenvil.fr)

**Thun-L'évêque**  
03 27 37 92 09  
[mairie.thunleveque@wanadoo.fr](mailto:mairie.thunleveque@wanadoo.fr)  
[www.thunleveque.fr](http://www.thunleveque.fr)

**Thun-Saint-Martin**  
03 27 37 93 98  
[mairie.thunsaintmartin@wanadoo.fr](mailto:mairie.thunsaintmartin@wanadoo.fr)

**Tilloy-Lez-Cambrai**  
03 27 81 55 13  
[communitilloy@wanadoo.fr](mailto:communitilloy@wanadoo.fr)

**Villers-en-Cauchies**  
03 27 37 12 06  
[mairievillersencauchies@gmail.com](mailto:mairievillersencauchies@gmail.com)  
[sites.google.com/site/villersencauchies](http://sites.google.com/site/villersencauchies)

**Villers-Guislain**  
03 27 82 13 75  
[mairiedevillersguislain@wanadoo.fr](mailto:mairiedevillersguislain@wanadoo.fr)  
[www.villers-guislain.fr](http://www.villers-guislain.fr)

**Wambaix**  
03 27 78 69 02  
[mairie.wambaix@wanadoo.fr](mailto:mairie.wambaix@wanadoo.fr)